

Payerne

MUNICIPALITÉ DE PAYERNE

PROGRAMME DE LÉGISLATURE
2011 - 2016



NOVEMBRE 2011

I. Préambule

Pour la première fois, la Municipalité élabore un programme de législature. Ce programme représente un engagement formel et public, même s'il ne découle d'aucune base légale. Il a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de Payerne. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour à justifier des changements.

Ce programme de législature a été conçu parallèlement à la réalisation du planning des investissements pour les 5 ans à venir, devant amener au plafond d'endettement de la législature, et au budget de fonctionnement pour l'année 2012.

L'exécutif communal a mené sa réflexion en collaboration avec les chefs de service de l'administration. Elle a tenu plusieurs séances spéciales journalières.

Ce programme de législature sera présenté au Conseil communal, à la population payernoise, ainsi qu'aux collaborateurs communaux.

II. Constats

1. L'évolution de la population payernoise :

Voici l'évolution de la population payernoise de 1980 au 30 septembre 2011 :

1980	:	6'693	habitants
1990	:	7'087	habitants
2000	:	7'278	habitants
2010	:	8'955	habitants
2011	:	9'226	habitants

On constate une progression de 37.71 % pour les 30 dernières années :

1980 – 1990	:	5.88	%
1990 – 2000	:	2.69	%
2000 – 2010	:	23.04	%
2010 – 2011	:	2.92	% (augmentation égale à celle entre 1990 et 2000)

La population payernoise est en forte progression sur les dix dernières années et est pour l'ensemble de la période en ligne avec celle du canton de Vaud (+ 35.8 %) et celle du district de la Broye-Vully (+ 33.9 %).

La population étrangère avec 34.2 % d'étrangers est également supérieure à celle du canton (VD 30.5 %). L'immigration reste donc le principal moteur de l'augmentation démographique (+ 95.5 % depuis 2000). La proportion est pratiquement égale entre les hommes (49.2 %) et les femmes (50.8 %) ainsi qu'entre les célibataires (42 %) et les mariés (43.9%).

Les emplois (83 %) et les établissements (75.7 %) sont principalement situés dans le tertiaire en ligne avec le canton (76.3 et 71.4 %).

En 2009, on comptait un total de 4'056 logements pour 8'645 habitants.

Diverses informations sont disponibles sur les tableaux annexés. A noter que le terme « sélection » désigne Payerne sur ces documents.

2. Situation financière :

Au cours de ces dernières années, la Commune de Payerne a amélioré sa situation financière, ceci en misant sur la stabilité de certains indicateurs financiers comme le coefficient d'imposition à 77 points et le maintien d'une marge d'autofinancement moyenne.

De plus, les bons résultats du compte de fonctionnement de ces 10 dernières années ont diminué l'endettement de la Commune de moitié en faisant passer la dette nette par habitant de Fr 7'972.- en 2001 à Fr. 3'242.- en 2010. Ce chiffre prend en compte la vente des actions de la CVE demandée par le Conseil communal pour un montant de Fr. 10'160'000.-.

Il est donc important que les investissements prévus dans le présent programme de législature bénéficient d'un élargissement de l'assiette fiscale pour leur financement. Il est clair que la Municipalité aura toujours à l'esprit de lier très étroitement les projets proposés aux ressources financières disponibles.

Sont joints en annexe pour votre complète information :

- le tableau d'analyse des finances communales de ces dix dernières années ;
- le tableau des charges par nature du compte 2010.

III. Les maîtres mots du programme de législature 2011 – 2011

L'objectif global de la Municipalité est de faire de Payerne une ville qui maîtrise son développement, qui assume son rôle de chef-lieu, tout en offrant un cadre de vie de qualité et des infrastructures de premier ordre.

Ces intentions se déclinent par les maîtres mots suivants :

1. Développement :

Compte tenu d'une situation que nous qualifions aujourd'hui de stratégique, la Commune de Payerne se retrouve face au défi de réussir un développement de qualité, harmonieux et équilibré. Nous devons tirer avantageusement parti des effets de débordements de l'arc lémanique, de la région bernoise, fribourgeoise, voire neuchâteloise.

La Municipalité se doit de soutenir et favoriser ce développement qui passe par :

- la construction de logements de qualité ;
- la création de postes de travail ;
- le maintien du pôle de centre de formation ;

soit un véritable défi en terme d'infrastructures (écoles, accueil parascolaire et cantines, réseau routier, réseau d'eau et collecteur, etc.).

2. Proximité – accessibilité :

Face au développement qui attend la Commune de Payerne, l'autorité politique et l'administration communale doivent renforcer leur efficacité et leur efficience. Le citoyen et ses besoins doivent être au centre des préoccupations. Aussi, la modernisation de l'autorité politique tout comme la réorganisation de l'administration communale engagée au cours de la précédente législature doivent être finalisées afin de se montrer plus modernes et professionnelles, proches du citoyen.

Le terme d'accessibilité peut également se décliner d'une différente manière. La problématique des circulations, du plan de stationnement ainsi que le développement des transports publics sont au centre des préoccupations de la Municipalité pour la législature. La gestion des circulations doit toutefois être pensée d'une part en maintenant l'accès au centre-ville et les places de parc et, d'autre part, en limitant les nuisances.

3. Communication

L'efficacité d'une Municipalité et de son administration passe également par une communication réussie. C'est dans cet esprit que la Municipalité entend développer des moyens afin d'être proche de son administration d'une part et du citoyen d'autre part. Le lien entre les différentes instances (Municipalité, Conseil Communal, Coreb, autres villes broyardes, associations intercommunales) est également essentiel au développement. Outre les moyens de communication, la notion de dialogue demeure une priorité.

4. Sécurité

L'objectif est une ville sûre. Ceci passe par le développement d'un concept global de sécurité. La Municipalité continuera de se battre pour une police proche du citoyen, que ce soit au niveau communal ou alors dans l'application de la réforme policière voulue par le canton. A ce titre, un poste de gendarmerie est maintenu à Payerne garantissant des prestations de police de proximité de qualité.

5. Convivialité

Outre le soin apporté aux aménagements urbanistiques, une composante essentielle de la qualité de vie dépend des sites de rencontres, des animations et des services offerts à la population. Il s'agit bien entendu d'abord de services publics, que ce soit à l'échelon communal ou cantonal (Payerne

étant le chef-lieu du district). Dans ce but, la Municipalité entend poursuivre ses efforts en matière d'aménagement des espaces verts, d'accueil des nouveaux habitants.

La convivialité implique également la présence de partenaires privés en nombre, qui proposent des prestations aux habitants. Si Payerne s'impose comme un pôle commercial dans la région, il est important que le commerce demeure diversifié dans sa taille et ses spécialités, particulièrement au centre ville. La Municipalité développe et soutient les projets visant à offrir à la population un centre ville dynamique où l'on peut se croiser et se parler tout en faisant ses achats.

La qualité de vie se mesure également à la diversité de l'offre culturelle et sportive. C'est dans cet esprit que la Municipalité poursuit son soutien aux sociétés culturelles et sportives ainsi qu'aux manifestations événementielles.

* * *

La Municipalité a exprimé ci-dessus un cadre global ainsi que les axes dans lesquels elle entend inscrire son action durant ces cinq ans. Mais elle est bien consciente qu'une telle politique ne se mène pas à l'échelon d'une commune. Elle s'engagera donc pleinement dans la Coreb et les collaborations intercommunales, afin de consolider et développer les multiples démarches déjà entreprises. Elle s'efforcera, en tant que chef-lieu, d'assurer une transparence maximale aux politiques régionales. Enfin, elle poursuivra les discussions avec les cantons vaudois et fribourgeois ainsi que la Confédération en fonction des objets.

IV. Les dossiers de la législature 2011 – 2016

1. Administration générale

Objectifs	Projets
1.1 Revoir les règles et usages de fonctionnement de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'un nouveau règlement de la Municipalité • Révision de la structure ainsi que la gestion des séances de Municipalité tout comme leur suivi • Participation active à la vie associative et publique afin d'être proche du citoyen • De manière générale, disponibilité et écoute
1.2 Renforcer la politique de communication et d'information, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'identité visuelle de la Commune • Modernisation des supports de présentation et rénovation du journal d'information Le Trait d'Union • Révision du site internet en développant au maximum le guichet virtuel afin de faciliter les démarches administratives
1.3 Assurer la qualité des prestations de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la mise en œuvre des mesures de réorganisation de l'administration communale et adaptations nécessaires • Mise en œuvre d'un système de gestion électronique des documents (GED) en secteur pilote au SPOP • Étude et mise en œuvre d'une politique de gestion de projet et adaptation des outils informatiques et des processus de travail des collaborateurs

2. Personnel communal

Objectifs	Projets
<p>2.1 Améliorer la gestion des ressources humaines au sein de l'administration. Renforcer son aspect qualitatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une politique de communication envers le personnel • Renforcement du climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre employeur et employé • Élection d'une nouvelle délégation du personnel et redéfinition de ses tâches • Gestion du personnel utilisant pleinement les compétences de chacun • Création d'un portail intranet informant de manière globale les collaborateurs quant à la gestion de la Commune par la Municipalité. Finalisation également de la mise en ligne du guide RH • Adoption des cahiers des charges des collaborateurs et découlant de la nouvelle organisation et mise en œuvre des entretiens d'évaluation • Adoption d'une charte informatique
<p>2.2 Offrir des conditions de travail attrayantes pour le personnel communal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du statut du personnel communal • Amélioration de la formation continue • Promotion de la santé et de la sécurité au travail

3. Urbanisme, travaux publics et promotion

Objectifs	Projets
<p>3.1 Poursuivre la politique de développement urbanistique de la ville de manière harmonieuse, équilibrée et conviviale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un Plan Directeur Communal (PDCCom) et ses différentes concrétisations • Densification du centre-ville • Réfection de la ceinture payernoise interne au centre-ville (Guillermaux-gare) • Réfection rue Guillermaux et pont • Concours aménagement Grand'Rue • Acquisition de parcelles dans la mesure des moyens financiers de la Commune tendant à garantir un développement harmonieux • Suivi de l'assainissement des réseaux routiers
<p>3.2 Viser un développement de la ville harmonieux via une offre de logement de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisation du marché immobilier via la création de contacts entre propriétaires et investisseurs sous l'impulsion de la Municipalité • Valorisation des parcelles communales • Suivi des projets importants, comme la Coulaz
<p>3.3 Maintenir Payerne en tant que pôle commercial régional avec un centre-ville diversifié et attractif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de grandes surfaces commerciales au centre-ville et développement de places de parc souterraines • Mise en valeur des espaces verts, voire création de nouveaux • Renforcement des marchés • Mise en valeur du bâtiment des abattoirs

Objectifs	Projets
3.4 Obtenir l'approbation du règlement d'exploitation de l'aérodrome civil et promouvoir les zones de l'Aéropôle et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien actif à la COREB dans le suivi du dossier technique visant à l'approbation par l'OFAC du règlement d'exploitation de l'aérodrome civil • Stratégie politique tendant à faire activer l'approbation du règlement susmentionné • Promotion et multiplication des contacts tendant à vendre les zones de l'Aéropôle
3.5 Favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> • Actions proactives et mise à disposition de terrains pour la vente • Facilitation des démarches
3.6 Jouer le rôle de chef-lieu en matière de promotion en favorisant les projets communs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de stratégies et de politiques régionales au travers de collaborations étroites avec les communes voisines et les autres villes de la région incluant bien entendu la Coreb et les associations régionales ainsi que les institutions en lien avec les infrastructures rail/ route
3.7 Développer des transports publics et promouvoir la mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'étude et mise en œuvre du projet d'une ligne de transports publics lié au développement du quartier de la Coulaz • Favorisation du trafic non motorisé par des aménagements cyclistes et piétonniers • Encouragement aux Pédibus • Sensibilisation de la population à l'offre disponible à Payerne • Consolidation du service Mobility • Promotion du réseau Fri2bike, sensibilisation de la population et du personnel

4. **Infrastructures - Assainissement**

Objectifs	Projets
4.1 Poursuivre la politique d'assainissement et de développement du réseau d'eau ainsi que de l'épuration	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de nouvelles ressources en eaux • Établissement d'un partenariat avec d'autres communes voisines • Suivi de la protection des sources • Établissement d'un nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau • Maintien de l'état du réseau conformément à la législation en vigueur • Suivi de l'assainissement des collecteurs en appliquant la mise en séparatif conformément au PGEE • Suivi du projet de création d'une STEP régionale • Consolidation du SIT
4.2 Définir une nouvelle politique de collecte des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Étude et mise en œuvre d'un nouveau système de collectes des déchets

5. **Domaines et bâtiments**

Objectifs	Projets
5.1 Développer un programme d'entretien des bâtiments communaux ainsi qu'un développement durable (économies d'énergie, assainissement des bâtiments)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en œuvre du plan vincennal des bâtiments communaux • Développement et mise en œuvre d'une politique de développement durable prise en compte lors de chaque rénovation • Démarches Cité de l'Énergie

Objectifs	Projets
5.2 Entretien et valoriser le patrimoine communal - Développer de nouvelles constructions	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le planning des investissements dont notamment les préavis : <ul style="list-style-type: none"> • sur la réfection de la Halle des Fêtes • sur la réfection de l'Hôtel de Ville • sur la réfection du groupe scolaire de la Promenade • sur la construction d'un bâtiment scolaire primaire • sur la création d'un local de dégustation à la cave communale
5.3 Définir une politique de recherche de fonds visant à réfectionner le périmètre historique de Payerne (Abbatiale, Château, Musée) ainsi que les bâtiments du vignoble	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des groupes de travail correspondants • Sensibilisation des milieux politiques • Multiplication de contacts visant à obtenir des fonds de rénovation • Établissement d'une politique de mise en valeur des bâtiments du vignoble avant et après réfection
5.4 Développer l'offre en activités sportives sur le territoire communal	<ul style="list-style-type: none"> • Étude et légalisation d'une nouvelle zone sportive • Mise en œuvre d'une politique de financement régionale avec les partenaires pour le développement des zones sportives à l'échelon broyard • Création d'une nouvelle place pour le skate-hockey • Valorisation du label Swiss Olympic

6. Sécurité

Objectifs	Projets
<p>6.1 Maintenir, voire renforcer le sentiment de sécurité des citoyens à un haut niveau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un concept global de sécurité incluant prévention et répression : <ul style="list-style-type: none"> • Police de proximité • Mise en place de la police coordonnée, ceci bien entendu à des coûts raisonnables • Engagement actif au sein de l'ACVD (Association vaudoise des communes délégatrices) • Présence de la police administrative en rue et maintien du poste de police ouvert au public dans le cadre des heures d'ouvertures des bureaux de l'administration • Collaboration étroite avec tous les partenaires • Action dans le but de diminuer les incivilités et de renforcer le sentiment de sécurité. Mise en place d'un concept global incluant la vidéo surveillance et des éducateurs de rue si nécessaire • Développement du contact police/citoyen • Réglementation communale sur l'exercice de la prostitution
<p>6.2 Améliorer la qualité du trafic en ville en agissant sur la vitesse, la fluidité et la sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'un concept général de circulation et de parkings • Mise en œuvre d'une nouvelle politique de stationnement • Sécurisation du Chemin de l'Aérologie et du carrefour de la Bombazine

Objectifs	Projets
6.3 Poursuivre et encourager la régionalisation des organes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Application de la nouvelle loi cantonale sur le SDIS. Présentation et mise en œuvre du SDIS de la Broye • Participation à la réorganisation de l'ORPC prévue dans les années à venir

7. Services sociaux

Objectifs	Projets
7.1 Poursuivre le développement de l'offre dans le domaine de la petite enfance en collaboration avec l'ARAJ Broye-Vully	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du Réseau d'accueil de jour en veillant à assurer une bonne qualité des prestations d'accueil et une maîtrise des coûts
7.2 Poursuivre le développement de l'offre dans le domaine de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du financement des activités du projet Arcades Broye-Vully
7.3 Soutenir les projets d'intégration des étrangers	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement et appui aux structures existantes visant à favoriser l'intégration : cours de français intensifs, groupe Suisse-étrangers
7.4 Suivre attentivement l'évolution des besoins et de l'offre aux aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la politique locale en faveur des personnes âgées (visite aux nonagénaires, excursions) • Présence active de la commune dans le projet de construction de logements protégés • Collaboration avec Pro Senectute et le groupement des aînés
7.5 Soutenir et collaborer avec les institutions dans le domaine social, médico-social et de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Présence active de la Commune dans les diverses structures régionales, notamment au niveau du HIB

8. Ecoles

Objectifs	Projets
8.1 Faire face aux contraintes de la démographie scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la réflexion sur la répartition des élèves• Construction d'un bâtiment scolaire primaire• Participation à l'agrandissement des bâtiments de l'établissement secondaire
8.2 Maintenir des salles de classes de qualité	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un système d'interconnexion des bâtiments par Wifi assurant l'accès Internet dans toutes les salles des bâtiments scolaires
8.3 Définir et élargir la politique en matière d'encadrement parascolaire	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite et développement des programmes d'activités parascolaires et mise en place d'une cantine scolaire
8.4 Maintenir Payerne en tant que centre de formation	<ul style="list-style-type: none">• Contacts et appuis au GYB et au CPNV

9. Culture, sports et jeunesse

Objectifs	Projets
9.1 Contribuer au développement de l'offre en faveur des jeunes, notamment par le biais des sociétés formatrices	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux sociétés locales • Participation de la Commune dans l'organisation des mérites sportifs et culturels payernois et broyards
9.2 Développer le secteur prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission jeunesse renforçant les synergies entre les différents acteurs • Soutien aux structures existantes
9.3 Encourager et mettre en valeur les projets culturels et sportifs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux événements assurant un rayonnement de la ville et de la région (Tour de Romandie, Fête cantonale des chanteurs, Fête fédérale de lutte, Brandons, Red Pigs Festival, Tirage) • Poursuite des actions de la commission culturelle, la commission des concerts de l'Abbatiale et la commission du Musée • Création d'un événement culturel
9.4 Consolider l'offre touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du bâtiment du Café du Marché, création d'une Maison des Terroirs • Implication au sein d'Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme
Voir également point 5.4	

10. Finances

Objectifs	Projets
10.1 Poursuivre une politique d'équilibre budgétaire	• Gestion rigoureuse des deniers publics
10.2 Veiller à l'équilibre entre investissements et santé financière	• Développement d'un rythme d'investissement tendant à maintenir les infrastructures communales

11. Cave et vignoble

Objectifs	Projets
11.1 Améliorer l'image de la cave, la qualité des produits et leur vente	• Efforts mis sur la promotion, notamment via la création d'un local de dégustation
11.2 Réorganiser le fonctionnement au vignoble	• Gestion des départs à la retraite impliquant une réorganisation

Ainsi adopté le 23 novembre 2011 .

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

C. Luisier Brodard



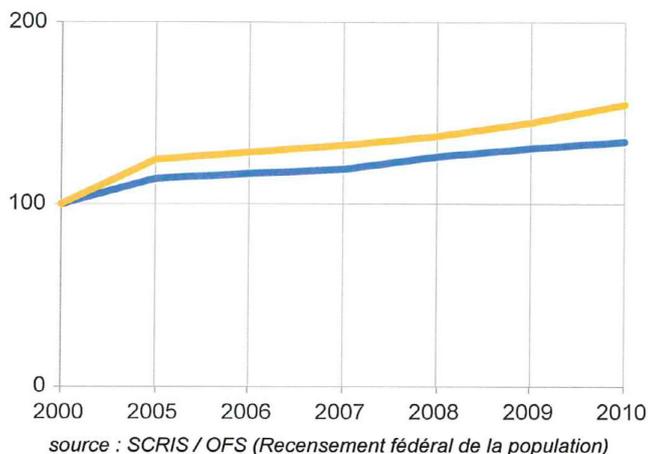
Le Secrétaire :

S. Wicht

* Le terme « sélection » désigne Payerne

Démographie (âge et nationalité)

Evolution indicée du nb. d'étrangers (1950 = 100%)

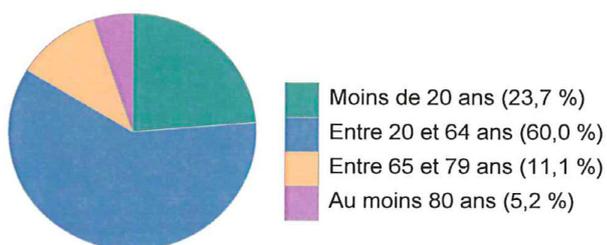


Population par tranche d'âge dans la sélection

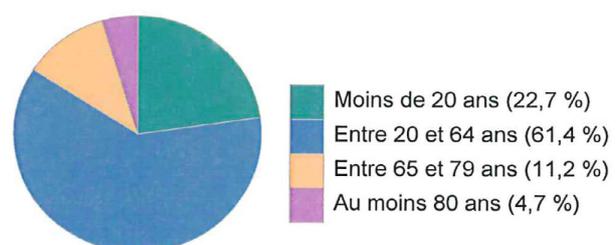
Tranche d'âge	sélection 2010	Canton de Vaud 2010
Moins de 20 ans	2 050	160 775
Entre 20 et 39 ans	2 330	195 295
Entre 40 et 64 ans	2 867	239 911
Entre 65 et 79 ans	961	79 085
Au moins 80 ans	454	33 111

source : SCRIS - 2010

Structure par âge de la popul. totale, sélection, 2010



Structure par âge de la popul. totale, Vaud, 2010



Population par nationalité dans la sélection

Résidents	sélection 2010	sélection %/Canton de Vaud	sélection év. 2008 - 2010 %	Canton de Vaud 2010	Canton de Vaud év. 2008 - 2010 %
Population totale	8 662	1,2	5,9	708 177	3,4
Suisses	5 724	1,2	2,8	492 312	2,1
Etrangers	2 938	1,4	12,6	215 865	6,5
Portugais	1 313	2,8	20,5	47 094	9,6
Italiens	336	1,2	-1,8	28 919	-0,5
Français	153	0,4	17,7	34 892	14,3
Ex-Yougoslaves	555	2,7	-1,6	20 472	-4,5
Espagnols	89	0,7	-2,2	12 413	1,5

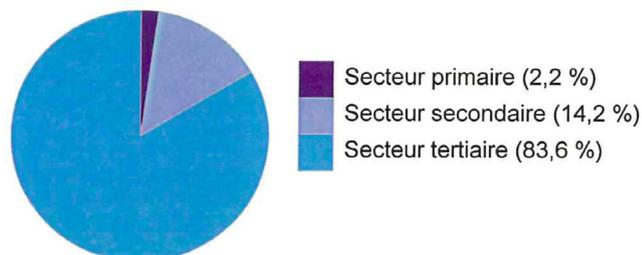
source : SCRIS

Mouvements annuels dans la sélection :

Indicateur	Sélection 2010	Canton de Vaud 2010
Naissances	105	8'129
Décès	66	5'310
Accroissement naturel	39	2'819
Solde migr. intercantonal	-1	-362
Solde migr. international	192	7'918

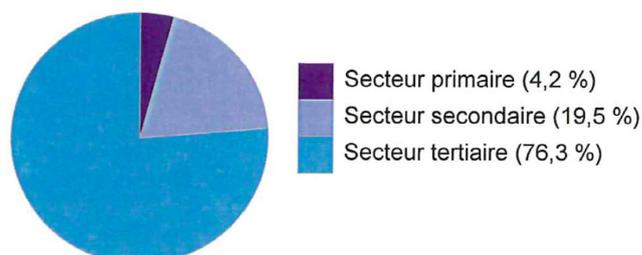
Etablissements et emplois par secteur

Emplois par secteur économique, sélection, 2008



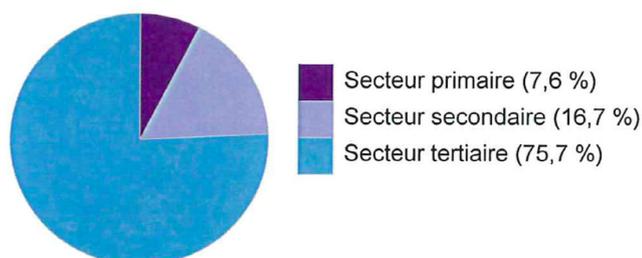
source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Emplois par secteur économique, Vaud, 2008



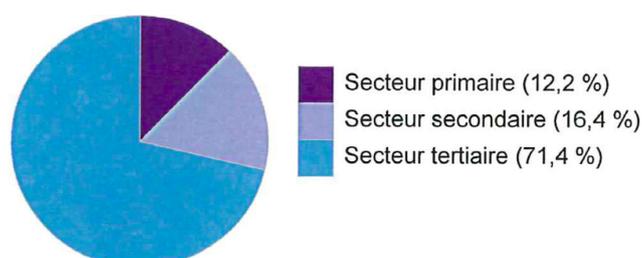
source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Etablissements par sect. économique, sélection, 2008



source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Etablissements par sect. économique, Vaud, 2008



source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

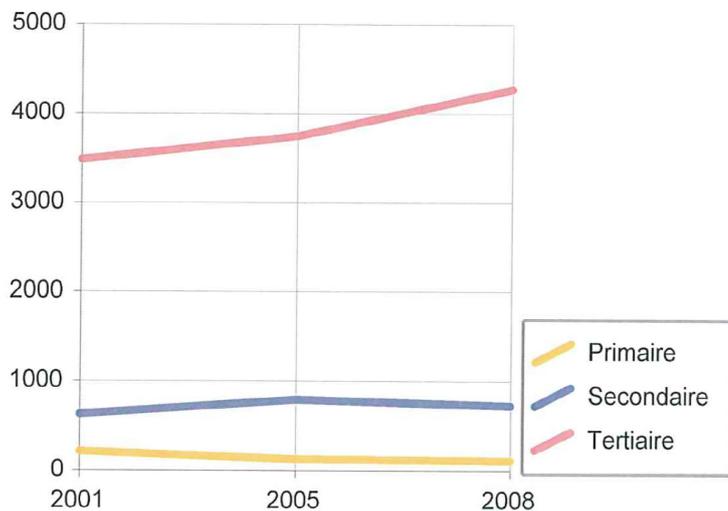
Emplois par secteur et par temps de travail dans la sélection

Indicateur	sél. 2008	sél. 2001	Canton de Vaud 2008	Canton de Vaud 2001
Nombre total d'emplois	5 111	4 327	339 935	307 240
Nombre d'emplois du secteur primaire	113	215	14 187	18 442
Nombre d'emplois du secteur secondaire	728	631	66 132	61 931
Nombre d'emplois du secteur tertiaire	4 270	3 481	259 616	226 867
Emplois à temps partiel tous secteurs confondus (%)	32,8	29,1	31,6	28,5
Emplois à temps partiel dans le secteur primaire (%)	44,2	47,9	45,7	45,7
Emplois à temps partiel dans le secteur secondaire (%)	10,7	8,4	10,3	9,5
Emplois à temps partiel dans le secteur tertiaire (%)	36,3	31,7	36,3	32,3

source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

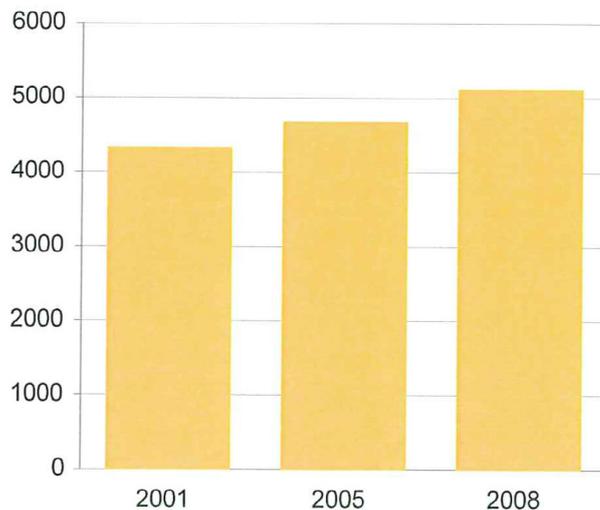
Evolution des établissements et emplois

Evolution du nombre d'emplois par secteur



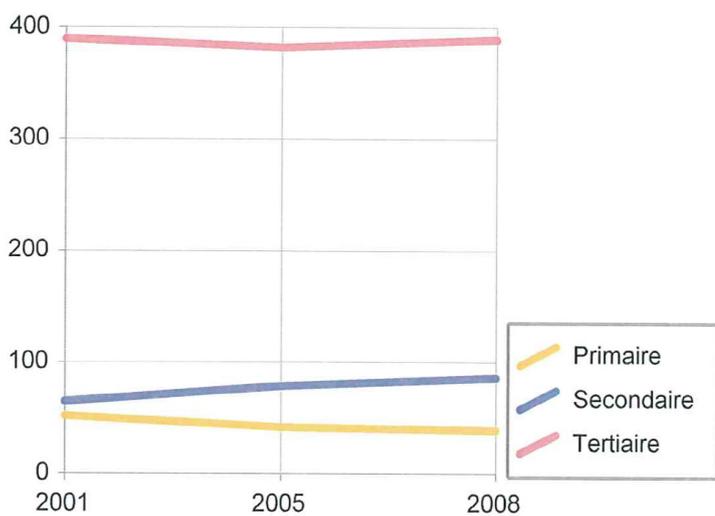
source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Evolution du nombre total d'emplois



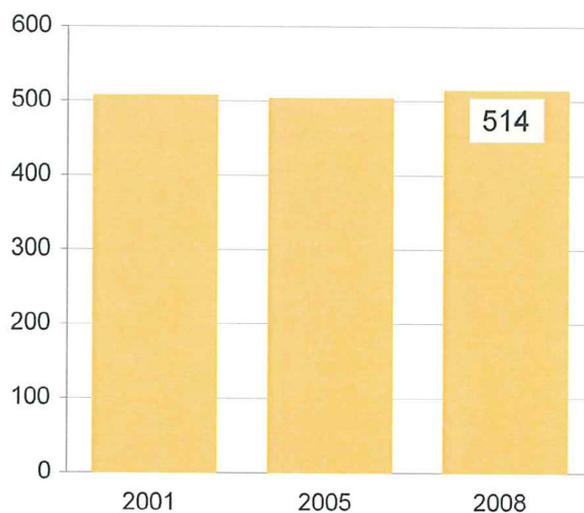
source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Evolution des établissements par secteur



source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Evolution du nombre total d'établissements

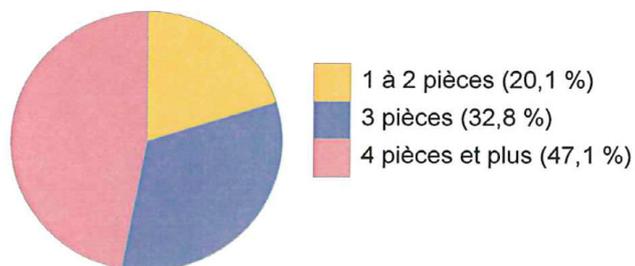


source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

* Le terme « sélection » désigne Payerne

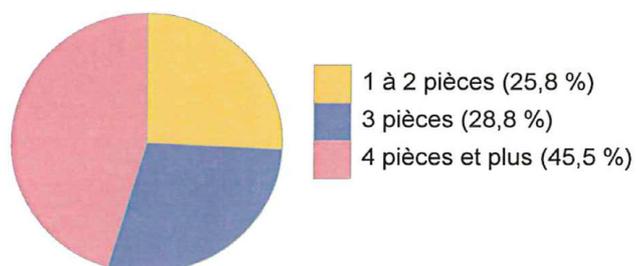
Construction et logement

Parc de logements selon la taille, sélection, 2009



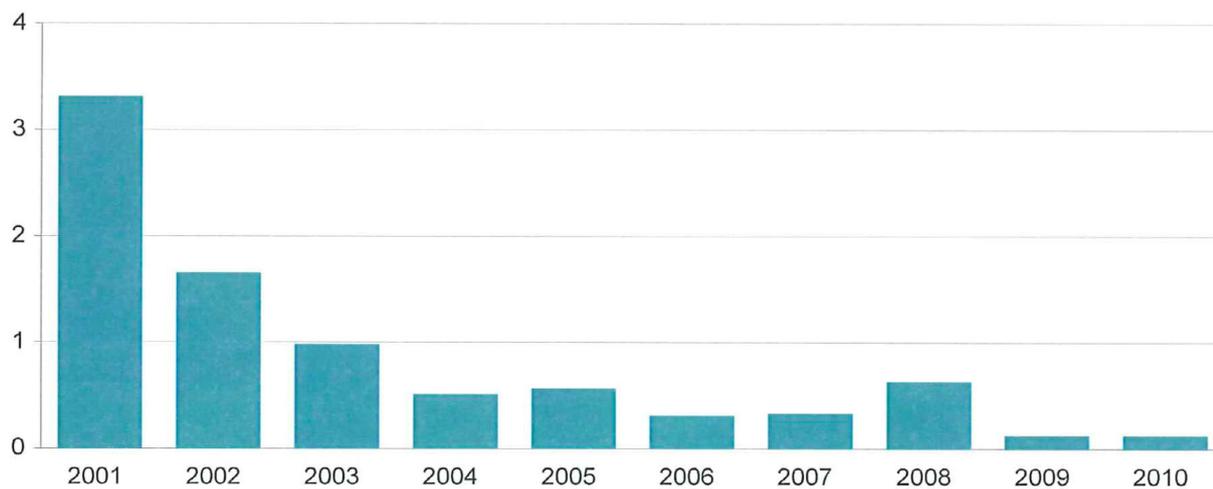
source : OFS / SCRIS, estimation du parc de logements

Parc de logements selon la taille, Vaud, 2009



source : OFS / SCRIS, estimation du parc de logements

Taux de logements vacants dans la sélection depuis 2000



source : OFS / SCRIS, estimation du parc de logements et dénombrement des logements vacants

Construction et investissements dans la sélection

Indicateur	sél. 2009	sél. 2001	Canton de Vaud 2009	Canton de Vaud 2001
Parc de logements	4 056	3 869	352 309	325 473
Nouveaux logements construits	42	12	3 090	2 210
Nouvelles maisons construites	4	10	883	925
Investissements dans la construction (en mio. de francs)	43,3	45,9	3 750,4	2 649,7

source : OFS / SCRIS, statistique annuelle de la construction

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES**Montants globaux**

Années	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre habitants	7295	7410	7503	7683	7775

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	28'382'686	28'589'605	28'394'037	24'665'237	37'839'074
Charges CFE	26'305'320	26'356'761	26'691'899	21'428'454	22'557'984
Marge d'autofinancement MA	2'077'367	2'232'844	1'702'139	3'236'783	15'281'090

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	15'272'172	13'254'060	6'792'095	3'895'221	7'057'597
Recettes	2'078'983	18'115'336	1'680'502	1'744'082	3'335'460
Investissement net DIN	13'193'189	-4'861'276	5'111'593	2'151'139	3'722'137

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	12'975'980	12'644'968	11'949'954	12'299'985	23'609'449
Endettement total ET	71'129'403	63'704'271	66'418'711	65'683'099	65'433'610
Endettement net EN	58'153'423	51'059'303	54'468'757	53'383'113	41'824'160
Modification EN		-7'094'120	3'409'454	-1'085'644	-11'558'953

RATIOS

MA/EN	3.57%	4.37%	3.12%	6.06%	36.54%
MA/RFE	7.32%	7.81%	5.99%	13.12%	40.38%
MA/DIN	15.75%	-45.93%	33.30%	150.47%	410.55%
INP/RFE	4.85%	5.15%	4.67%	4.88%	3.36%
Intérêts passifs	1'375'893	1'473'564	1'326'605	1'203'510	1'271'308

Croissance annuelle moyenne Revenus

0.78%

Croissance annuelle moyenne Charges

0.61%

EXPLICATIONS DES RATIOS**MA/EN: Capacité de financement de l'endettement**

Ce ratio indique le rapport entre les disponibilités annuelles propres et l'endettement net à la fin de l'exercice.

MA/RFE: Capacité d'autofinancement

Ce ratio exprime la capacité d'autofinancement qui se dégage des revenus de fonctionnement.

Il montre quelle est la part des recettes structurelles de fonctionnement disponible pour financer directement des investissements.

Années	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Nombre habitants	7844	8054	8177	8354	8662	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT						
Revenus RFE	28'310'220	28'214'533	29'530'044	30'728'018	30'586'606	295'240'062
Charges CFE	22'226'232	23'064'066	23'995'851	25'649'877	27'901'824	246'178'267
Marge d'autofinancement MA	6'083'988	5'150'467	5'534'193	5'078'141	2'684'782	49'061'794
COMPTES D'INVESTISSEMENTS						
Dépenses	2'972'189	5'186'174	2'679'664	6'242'874	3'450'475	66'802'519
Recettes	1'687'031	1'292'970	4'620'881	1'430'665	706'376	36'692'285
Investissement net DIN	1'285'158	3'893'204	-1'941'217	4'812'209	2'744'099	30'110'235
BILAN FIN D'ANNEE						
Actif disponible AD	22'751'319	22'377'295	24'345'221	23'552'913	21'785'142	
Endettement total ET	59'776'649	58'145'362	52'637'877	51'579'638	49'871'183	
Endettement net EN	37'025'330	35'768'067	28'292'656	28'026'725	28'086'042	
Modification EN	-4'798'830	-1'257'264	-7'475'410	-265'932	59'317	-30'067'382
RATIOS						
MA/EN	16.43%	14.40%	19.56%	18.12%	9.56%	17.47%
MA/RFE	21.49%	18.25%	18.74%	16.53%	8.78%	16.62%
MA/DIN	473.40%	132.29%	-285.09%	105.53%	97.84%	162.94%
INP/RFE	4.31%	4.08%	3.80%	3.15%	2.47%	4.02%
Intérêts passifs	1'219'471	1'150'933	1'123'558	967'379	756'758	11'868'979

MA/DIN: Degré d'autofinancement

Ce ratio exprime l'autofinancement en pour-cent de l'investissement net. Il indique la part des nouveaux investissements qui est autofinancée sans avoir à recourir à l'emprunt.

Pour avoir un sens, il doit être observé sur plusieurs années.

INP/RFE Quotité d'intérêts

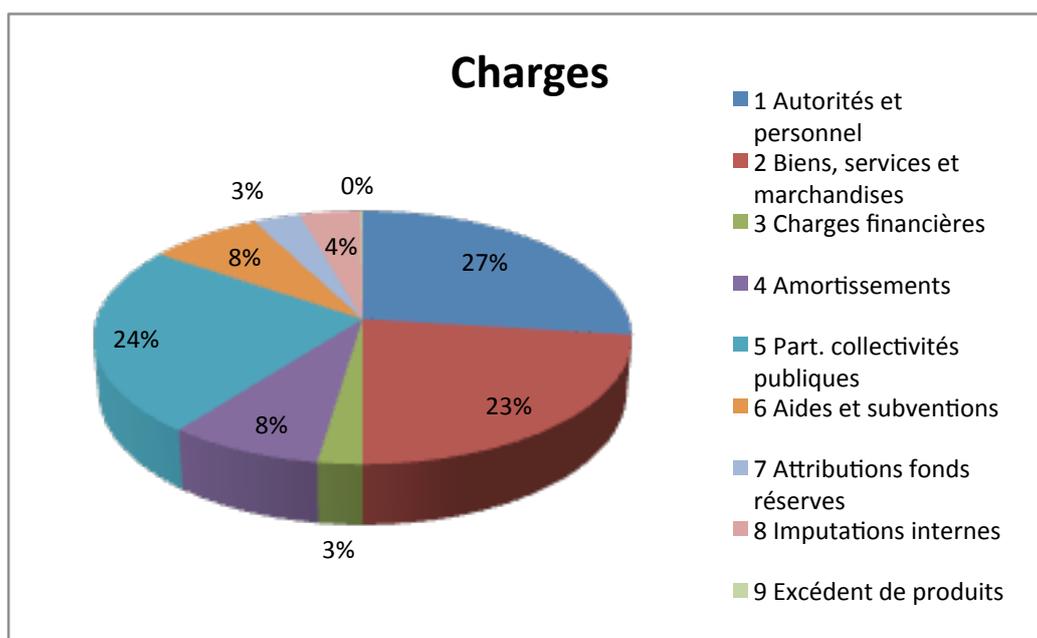
Ce ratio exprime la part des revenus affectés au paiement des intérêts de la dette.

Il indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune.

Analyse des charges par nature ressortant des comptes «publiés» 2010

CHARGES

1 Autorités et personnel	8'778'692.25
2 Biens, services et marchandises	7'487'094.38
3 Charges financières	756'757.88
4 Amortissements	2'644'627.17
5 Part. collectivités publiques	7'838'696.23
6 Aides et subventions	2'548'226.98
7 Attributions fonds réserves	1'057'235.97
8 Imputations internes	1'373'134.50
9 Excédent de produits	44'342.18
	<u>32'528'807.54</u>



Analyse des revenus par nature ressortant des comptes «publiés» 2010

Revenus	
1 Impôts	16'505'266.27
2 Patentes, concessions	441'306.15
3 Revenus du patrimoine	3'641'064.74
4 Taxes émoluments	6'648'826.77
5 Part. collectivités publiques	3'086'265.20
6 Aides et subventions	263'876.55
7 Prélèvements fonds réserves	569'067.36
8 Imputations internes	1'373'134.50
9	
	32'528'807.54

